

## **Signature d'une convention portant sur un programme de logement à faible coût**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-03-2008 19:35:47

**SM le Roi Mohammed VI a présidé, samedi au Palais royal à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention portant sur la réalisation d'un programme national visant la construction d'environ 130.000 unités de logement à faible coût, d'un investissement global de 15,5 milliards de dirhams.**

Ce programme, totalement exonéré d'impôts, sera directement réalisé à hauteur de 65 pc par les filiales régionales du Holding Al Omrane sur les quatre années à venir, alors que le reste sera exécuté par des promoteurs immobiliers privés dans le cadre d'un partenariat avec les filiales régionales du holding.

Ce nouveau produit, d'un coût unitaire ne dépassant pas 140.000 dirhams, vise à faire bénéficier les familles les plus démunies des subventions de l'Etat, notamment celles dont le salaire mensuel n'excède pas 1,5 fois le SMIG (2.700 dirhams), à diversifier l'offre en logements dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre et à impliquer les petits et moyens promoteurs immobiliers dans ce type de projets.

Il vise également à étendre les programmes subventionnés sur l'ensemble du territoire national, notamment dans le monde rural, qui bénéficie pour la première fois de programmes de logements sociaux subventionnés, en veillant au respect des normes d'ingénierie et du cachet architectural.

Les logements prévus dans le cadre de ce programme consistent, dans le milieu urbain (106.785 unités), en des immeubles de trois niveaux (R+3) équipés de services de proximité et respectant les normes de sécurité et de qualité.

Dans le milieu rural, le programme prévoit des unités de logement (22.353 maisons) d'un niveau terrestre qui peuvent faire l'objet d'une extension horizontale et verticale, tout en veillant au respect des normes d'ingénierie et du cachet architectural et en utilisant les matériaux de construction locaux.

Ce nouveau produit cible essentiellement trois catégories de citoyens, les habitants des logements menaçant ruine, les agents de la sûreté nationale et les employés de la fonction publique, ainsi que les salariés du secteur privé et de l'artisanat.

Ce programme donnera une nouvelle impulsion à la politique de prévention de l'habitat insalubre et permettre pour la première fois à une large frange des familles défavorisées d'accéder à la propriété d'un logement dans des conditions appropriées, aussi bien en ville que dans la campagne, et ce conformément à l'esprit de l'INDH. Les bénéficiaires peuvent recourir à des crédits garantis par le FOGARIM.

A cette occasion, des explications ont été fournies à SM le Roi sur les plans de référence de l'urbanisme et de l'architecture relatifs au nouveau produit d'habitat en milieu urbain et rural par quatre architectes du secteur privé.

MAP